

FORMULAIRE TR-1 BE PART I

1) Statut de la notification

Définitive

2) Emetteur

Nom **RECTICEL**
Numéro d'identification **0405-686-688**

3) Motif de la notification

Fin d'un accord d'action de concert

4) Notification par

Des personnes agissant de concert qui ont conclu un accord visant à obtenir le contrôle, à faire échouer une offre ou à maintenir le contrôle
Des personnes agissant de concert qui ont conclu un accord portant sur l'exercice de leurs droits de vote, en vue de mener une politique commune durable
Des personnes agissant de concert qui ont conclu un accord relatif à la possession, l'acquisition ou la cession de titres conférant le droit de vote
Une entreprise mère ou une personne détenant le contrôle

5) Personne(s) tenue(s) à notification

Nom (à forme juridique pour les personnes morales)	Adresse (pour les personnes morales)
Compagnie du Bois Sauvage SA	Rue du Bois Sauvage, 17, B-1000 Bruxelles
Entreprises et Chemins de Fer en Chine SA	Rue du Bois Sauvage, 17, B-1000 Bruxelles
Veau NV	Stationsstraat, 172, B-9260 Schellebeke
Sihold NV	Fabriekstraat, 23, B-8850 Ardooie
Debco NV	Stationsstraat, 42, B-9230 Wetteren
AB Holding SPF SA	Boulevard Royal, 11, L-2449 Luxembourg
Rec-Man & Co SCA	Route d'Esch, 412F, L-2086 Luxembourg
Cape-3 BVBA	René Comhairelaan, 91, B-1082 Sint-Agatha-Berchem
Sa'las Burg. Maatschap (Coopman-De Baedts)	Kere, 103, B-9950 Waarschoot
Paquot Guy	
Vansteenkiste Luc	
De Moor Jan	
LMCL Comm V	Stationsstraat, 172, B-9260 Schellebeke

6) Cédant(s) des droits de vote (A remplir uniquement lorsque l'article 7 de la loi du 2 mai 2007 est d'application)

Nom (à forme juridique pour les personnes morales)	Adresse (pour les personnes morales)

Veillez compléter "part II" pour les coordonnées des personnes visées aux points 5 et 6

Cliquez

7) Date de dépassement de seuil

6/11/2012 (DD/MM/YYYY)

8) Seuil franchi (en %)

SI la participation est tombée en dessous du seuil minimum, il vous est loisible de ne pas compléter le point 10

9) Dénominateur

28.931.456

Veillez compléter le dénominateur avant d'introduire les détails

10) Détails de la notification

A) Droits de vote	Notification précédente	Après la transaction				
		# droits de vote	# droits de vote		% de droits de vote	
			Attachés à des titres	Non liés à des titres	Attachés à des titres	Non liés à des titres
Détenteurs de droits de vote						
Compagnie du Bois Sauvage SA	8.362.356					
Entreprises et Chemins de Fer en Chine SA	308.024					
Paquot Guy	7.620					
Sous total	8.678.000					
Vean NV	567.188					
LMCL Comm V	0					
Rec-Man & Co SCA	295.836					
Cape-3 BVBA	4.200					
Vansteenkiste Luc	65.482					
De Moor Jan	1					
Sous total	932.707					
Sihod NV	745.105					
Sous total	745.105					
Debco NV	9.766					
Sous total	9.766					
AB Holding SPF SA	2.369					
Sous total	2.369					
Sellas Burg. Maatschap (Coopman-De Baedts)	103.377					
Sous total	103.377					
7 personnes physiques <1%	80.544					
TOTAL						

Commencer d'abord par les "groupes" de détenteurs. Ajouter les sous-totaux puis terminer par les détenteurs seuls. Les totaux, les "sous-totaux" et les % seront mis à jour après avoir utilisé la touche <CALCULER> ci dessous

B) Instruments financiers assimilés	Après la transaction				
	Type d'instrument financier	Date d'échéance	Date ou délai d'exercice ou de conversion	# droits de vote pouvant être acquis en cas d'exercice de l'instrument	% de droits de vote
Détenteurs d'instruments financiers assimilés					
TOTAL		(par rapport à toutes les dates d'échéance)		0	0,00%

Les totaux ne seront mis à jour qu'après avoir utilisé la touche <CALCULER> ci dessous

TOTAL (Droits de vote & Instruments financiers assimilés)	# de droits de vote	% de droits de vote
CALCULER	0	0,00%

11) Chaîne des entreprises contrôlées par l'intermédiaire desquelles la participation est effectivement détenue (le cas échéant)

Veillez décrire ici ou joindre le schéma en annexe à votre envoi

Voir annexe.

12) En cas de droits de vote détenus suite à une procuration en vue d'une seule AG

Détenteur cessera de détenir/détendra à nouveau 0 droits de vote à partir du

13) Information supplémentaire

A) Obligations convertibles et droits à la souscription de titres conférant le droit de vote non encore émis détenus					
Détenteur	Type d'instrument financier	Date d'échéance (DD/MM/YYYY)	Date ou délai d'exercice ou de conversion	Nombre	# droits de vote pouvant être acquis en cas d'exercice ou de conversion de l'instrument

B) Actions sans droit de vote	
Détenteur	Nombre

C) Remarques

La date renseignée au point 7 est celle de la fin de l'action de concert.

Fait à

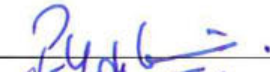
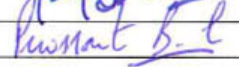
Le (DD/MM/YYYY)

Nom & qualité

Pierre-Yves de Laminne de Bex, Administrateur
Laurent Puissant, repr. LPB sprl
Compagnie du Bois Sauvage SA

Signature

Signature

Annexe au point 11) du formulaire TR-1BE, Partie 1, concernant les chaînes de contrôle et relative à la notification du 9 novembre 2012 par Compagnie du Bois Sauvage SA

1) Sous-groupe Compagnie du Bois Sauvage SA

Guy Paquot contrôle Fingaren SCA.

Fingaren SCA contrôle Entreprises et Chemins de Fer en Chine SA.

Entreprises et Chemins de Fer en Chine SA contrôle Compagnie du Bois Sauvage SA.

2) Sous-groupe Vean NV – Rec-Man & Co SCA

Luc Vansteenkiste contrôle Vean NV.

Luc Vansteenkiste contrôle LMCL Comm. V.

Jan De Moor contrôle Cape-3 BVBA.

Luc Vansteenkiste et Jan De Moor contrôlent Rec-Man Sàrl.

Rec-Man Sàrl contrôle Rec-Man & Co SCA.

3) Sous-groupe Sihold NV

Sihold NV est contrôlée par des personnes physiques souhaitant conserver l'anonymat.

4) Sous-groupe Debco NV

Debco NV est contrôlée par des personnes physiques souhaitant conserver l'anonymat.

5) Sous-groupe AB Holding SPF SA

AB Holding SPF SA est contrôlée par des personnes physiques souhaitant conserver l'anonymat.